

Rapport de synthèse

Préface

En 1969, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) établit le Comité sur les Défis d'une Société Moderne (CDSM) comme forum de coopération particulier sur les questions inter-alliées de la protection transfrontière de l'environnement et des problèmes environnementaux en général. La structure qu'offre le CDSM, permet aux Etats membres de conduire des études et des projets de grande envergure sur différents thèmes comme la pollution de l'air et de l'eau, la pollution pétrolière marine et les problèmes environnementaux provenant de l'utilisation des technologies modernes.

L'OTAN, ses Etats membres et les autres organisations de sécurité sont de plus en plus étroitement concernées par les menaces non traditionnelles portant atteinte à la sécurité, y compris les conséquences résultant des changements environnementaux. L'étude pilote intitulée « Environnement et sécurité dans un contexte international » fut lancée dans le cadre de l'OTAN/CDSM à l'occasion de la session plénière de l'OTAN/CDSM tenue à Washington, DC le 14 novembre 1995. Ce rapport dresse le tableau des relations entre changements environnementaux et sécurité, au niveau régional, international et global.

L'étude, co-dirigée par l'Allemagne et les Etats-Unis, a pour objectif principal d'élaborer des conclusions et des recommandations visant à intégrer les questions environnementales aux débats de sécurité et les questions de sécurité au sein des politiques et des instruments nationaux et internationaux relatifs à l'environnement. Ces conclusions et

recommandations répondant aux principes de développement durable et de précaution et insistent sur des mesures et des stratégies préventives. Elles serviront de base à des décisions prises au plus haut niveau. Afin de permettre le développement de ces conclusions et de ces recommandations, l'étude a élaboré des méthodologies et des approches afin d'analyser la relation du changement environnemental sur la sécurité et en a répertorié les éléments clés.

L'étude a été conçue pour offrir une véritable opportunité d'améliorer les échanges d'informations et de points de vue entre les différents experts des communautés scientifiques et politiques. La nature pluridisciplinaire de cette étude a permis la tenue de forums multilatéraux pour la coopération et a été l'occasion d'échanges de vues entre communauté d'experts sur l'environnement, le développement et la politique étrangère et de sécurité. L'élaboration de l'étude grâce à un processus consensuel offre l'occasion de continuer et d'étendre l'esprit de coopération développé tout au long de nos travaux.

L'étude a été rendue possible grâce à la coopération active entre experts gouvernementaux issus de la recherche, et des industries privées et ONG issues des pays membres de l'Alliance et du Conseil pour le partenariat euro-atlantique. En outre, les contributions d'experts issus d'autres organisations nationales et internationales ont joué également un rôle important dans l'élaboration des conclusions et des recommandations de l'étude. A ce titre, nous souhaiterions remercier toutes les personnes ayant participé à l'étude.

Notre reconnaissance va non seulement à tous ceux qui ont apporté leurs compétences en participant activement à des recherches et à la rédaction des contributions, mais également à celles et à ceux qui, en apportant leur soutien à l'organisation et à la planification des différentes sessions plénières et rencontres élaborées tout au long de l'étude, ont largement contribué au succès de cette dernière.

D'une façon générale, nous espérons que le rapport de synthèse et les nombreux rapports techniques fourniront une véritable contribution pour reconnaître, analyser et répondre aux relations entre changements environnementaux et sécurité et donneront une impulsion au développement d'une coopération efficace, d'une action préventive ainsi que des éléments de réponse aux institutions tant au niveau régional, national, qu'international.

Kurt M. Lietzmann

Chef de division, Ministère fédéral de l'environnement,
de la protection de la nature et de la
sécurité nucléaire. Allemagne

Gary D. Vest

Adjoint du sous-secrétaire d'Etat à la défense (sécurité
environnementale), Ministère de la défense, USA

Vue d'ensemble sur l'environnement et la sécurité

Depuis la fin de la guerre froide, les concepts traditionnels de sécurité reposant sur la souveraineté nationale et la sécurité du territoire ont de manière croissante fait l'objet d'analyses minutieuses et de remises en question. Une définition plus large de la notion de sécurité a été défendue qui englobe désormais les menaces non traditionnelles pour la sécurité et leurs causes sous-jacentes comme le déclin économique ; l'instabilité politique et sociale, les rivalités ethniques et les conflits territoriaux, le terrorisme international, le blanchiment d'argent, le trafic de drogue et la pression sur l'environnement.

Plus particulièrement, la relation entre environnement et sécurité a fait l'objet, durant ces dernières années, d'une attention croissante de la part de la communauté scientifique et politique.

La relation entre environnement et sécurité fait l'objet de nombreuses recherches.⁷ Certaines de ses recherches tentent de redéfinir ou d'élargir le concept de sécurité en y incluant un aspect social, économique et environnemental. Contrairement au concept étroit classique, un concept plus large procède d'une différenciation des niveaux d'analyse (sécurité individuelle, nationale, régionale et internationale).

D'autres projets abordent ce débat en différenciant les facteurs susceptibles d'affecter la sécurité. Plus conceptuels, ils identifient les conditions dans lesquelles un changement global associé à des dégradations de l'environnement peuvent aboutir à un conflit violent. Ils tentent d'établir une relation de cause à effet entre les facteurs environnementaux et les conflits grâce à des projets⁸ de recherches basés sur des études de cas. Les chercheurs ont également tenté d'établir l'existence d'un lien entre la raréfaction des ressources écologiques (les pressions sur l'environnement) et la probabilité des conflits.⁹ En outre, certaines recherches se concentrent sur la dimension humaine et sur son rôle dans les changements environnementaux et la sécurité ainsi que sur le rôle des changements climatiques et de leur impact socio-économique sur un conflit violent.¹⁰ Notre étude s'inscrit dans ces différentes recherches.

L'intérêt croissant porté à l'environnement depuis ces trente dernières années trouva son apogée lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992, qui contribua à la reconnaissance des questions environnementales sur la scène internationale. C'est à l'occasion de cette conférence décisive que le principe de développement durable fut pour la première fois endossé par l'ensemble de la communauté internationale. Un consensus général s'est formé autour de l'idée que les questions économiques, sociales et environnementales formaient un tout indissociable et ne pouvaient être traitées séparément. Depuis cette date, le principe de développement durable

7 *Le débat sur l'environnement et la sécurité dans les milieux politiques et académiques a été nourri par les publications de Lester Brown, Thomas Homer Dixon, Richard Ullman, Jessica Matthews, Norman Myers et Robert Kaplan.*

8 *Ces derniers incluent les projets de recherches suivants : Le projet sur l'environnement, population et sécurité, dirigé par Thomas Homer-Dixon, programme de l'Université de Toronto, sur la paix et les conflits ; le projet de l'association américaine pour le progrès scientifique et les conflits environnementaux (ENCOP), dirigé par Günther Baechler de la Fondation suisse pour la paix et par Thomas Spillmann de l'Université technique de Suisse.*

9 *Différents projets, comme par exemple celui de l'Institut international de recherche sur la paix d'Oslo, sous la direction de Nils Petter Gleditsch, utilise des méthodes quantitatives pour observer la corrélation entre dégradations environnementales et conflits.*

10 *Projet sur les changements environnementaux et la sécurité humaine du programme international sur les dimensions humaines, Université de Victoria, Canada, sous la direction de Steve Lonergan et le programme national hollandais de recherche sur la pollution de l'air et les changements climatiques.*

sert de ligne directrice aux actions entreprises dans le cadre des questions relatives à l'environnement, aux problèmes économiques et au développement. En outre, grâce au développement des discussions et des recherches sur le potentiel des changements environnementaux à grande échelle ainsi qu'à la reconnaissance générale d'une relation entre changements environnementaux et société (questions sociales, économiques et démographiques), une attention particulière a été apportée à la relation entre environnement et sécurité.

La question de savoir dans quelle mesure les pressions exercées sur l'environnement contribuent à la formation ou à l'aggravation des conflits, dépend du lien de cause à effet entre les conséquences des pressions sur l'environnement et un certain nombre de facteurs politiques, socio-économiques et contextuels. Les problèmes environnementaux ont pu avoir depuis longtemps une influence négative sur les conditions de vie des populations et avoir conduit à des problèmes économiques et sociaux, comme la pauvreté, la disette et les migrations et ce aussi bien à l'intérieur des Etats qu'entre eux.¹¹ En fait, ils ne sont que rarement la cause directe de conflits ou de crises. Aussi, les capacités de stabilité politique et économique, les facteurs culturels et ethniques ou encore l'existence de mécanismes de résolution pacifique des conflits jouent un rôle déterminant dans la façon qu'auront les partenaires politiques et les populations de gérer les pressions exercées sur l'environnement. Si l'ensemble de ces facteurs contextuels n'est pas favorable, le risque que la pression sur l'environnement soit une cause de conflit s'accroît. En revanche, dans la mesure où l'ensemble de ces facteurs sont favorables, les chances d'aboutir à une résolution pacifique du conflits sont réelles.

Du fait de la persistance des défis liés à l'environnement, de leurs impacts et de leurs incidences potentielles sur l'aggravation de tensions ou de conflits, nombre de leaders politiques les considèrent désormais comme une préoccupation centrale. Cependant, jusqu'à maintenant - et en dépit de la reconnaissance du principe de durabi-

lité -, les effets potentiellement néfastes d'une action allant à l'encontre du principe de développement durable, ainsi que la raréfaction et la dégradation des ressources environnementales n'ont toujours pas fait l'objet d'une prise de conscience véritable de la part des différents acteurs politiques.

Par exemple, les effets des changements climatiques ont eu des conséquences sur le plan régional et local dans des endroits comme les petites îles, les zones côtières et les pays à basse altitude ou encore dans les régions désertiques. Dans ce cas, les standards de croissance économique, l'augmentation des niveaux de vie dans les pays en développement et le haut niveau de vie des pays industrialisés contribuent à l'aggravation des problèmes environnementaux tels que le changement climatique. L'ampleur et les effets de ces changements transfrontières ne peuvent relever de la compétence unique d'un Etat qui, seul, se trouve dans l'incapacité de prendre des mesures efficaces. A ceci s'ajoute la complexité des relations indirectes entre causes et effets, c'est à dire entre ce qui est responsable des changements environnementaux et de leurs effets et ceux qui les subissent, relation qui très souvent entrave les actions politiques. Ainsi, une action politique au niveau international est cruciale afin de gérer efficacement les questions d'environnement et de sécurité.

Selon les recherches entreprises, les changements environnementaux et leurs effets socio-économiques vont vraisemblablement s'accroître dans le futur. L'intensité comme l'interdépendance de ces problèmes risquent d'avoir des effets à l'échelle internationale, ces derniers se faisant d'ores et déjà ressentir dans les pays industrialisés. Par conséquent, ces défis exigent une véritable action de coopération au niveau international entre acteurs issus des secteurs liés aux politiques d'environnement, de développement, de sécurité et de politique étrangère.

11 C'est le cas notamment des guerres civiles au Rwanda et au Soudan, de l'escalade des crises politiques internes au Nigeria, des tensions internes et frontalières sur le sous-continent Indien ou encore des conflits au sujet de la répartition et de la distribution des ressources en eau au Moyen-Orient. Dans ces différents exemples, les liens étroits entre les pressions exercées sur l'environnement et les conflits ont joué un rôle important dans la dynamique générale des conflits

Origines et programme de travail de l'étude pilote

Malgré l'absence de consensus scientifique sur l'existence de liens réels entre changements environnementaux et sécurité, l'OTAN/CDSM a choisi de traiter ce sujet au cours de la table ronde qui s'est tenue à Washington, DC en novembre 1995. Les participants ont reconnu qu'il pourrait être opportun de regrouper l'ensemble des connaissances déjà existantes sur le sujet et de développer une approche politique appropriée en vue d'actions préventives. Cela a mis en lumière que les dégradations de l'environnement causées par l'homme, la raréfaction des ressources et les catastrophes naturelles peuvent avoir des implications directes sur la sécurité de la communauté internationale, et qu'une évaluation détaillée des menaces, une analyse des risques tout comme une prise en compte prioritaire des atteintes à la sécurité internationale sont devenues nécessaires pour relever ces défis. L'étude pilote « Environnement et sécurité dans un contexte international » décidée lors de ce colloque devrait remplir ces objectifs.

Dans un premier temps, les participants ont établi l'état des connaissances disponibles sur la relation entre environnement et sécurité afin que les lacunes fassent l'objet d'une première analyse. En premier lieu, les questions conceptuelles et méthodologiques fondamentales liées à la relation entre environnement et sécurité ont été évoquées. En deuxième lieu, le problème de la validité des informations et de l'absence d'indicateurs unanimement reconnus sur l'environnement et la sécurité qui auraient pu servir de base pour les prises de décisions. Enfin, on a évoqué les questions politiques concernant l'évaluation de la menace des problèmes environnementaux et le développement de réponses politiques.

Afin de préparer l'étude pilote et pour élaborer un projet soumis au CDSM, le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire, a accueilli le premier forum à Aix la Chapelle, en Allemagne en janvier 1996. En mars 1996, le CDSM a adopté les cadres de référence de l'étude qui avaient été élaborés à Aix la Chapelle et a désigné comme co-directeurs de l'étude Monsieur Kurt M. Lietzmann (Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire) et Monsieur Gary D. Vest (Adjoint du sous-secrétaire d'Etat à la Défense (sécurité environnementale, US DoD). L'étude fut alors ouverte aux participants des différents Etats membres. Les représentants des pays de l'Alliance et les membres du EAPC assistèrent à la première session plénière, co-dirigée par les directeurs de l'étude pilote qui se tint à Waldbröl en avril 1996 sous l'égide du FAFROSE. Durant cette première étape, le mandat fixant les grandes lignes de l'étude pilote (y compris les différentes méthodologies et les cadres de référence) a été rédigé. Parallèlement, et tout au long de l'étude pilote, l'OTAN/CDSM les coordinateurs nationaux et les secrétaires ont été continuellement informés de l'avancement et des progrès de l'étude.

Le conseil de recherche scientifique et technique de Turquie (TÜBITAK) a accueilli le second meeting à Ankara en novembre 1996. Avant la tenue de ce meeting, Ecologic et Evidence Basic Research avaient rédigé un pré-rapport intitulé « environnement et sécurité dans un contexte international : états des connaissances et perspectives ». Ce pré-rapport, qui fut présenté et accepté lors de cette session, fixait les contours conceptuels de la future structure de l'étude pilote.¹² A partir de ce rapport les grandes lignes de l'étude pilote furent adoptées et trois groupes correspondant chacun aux thèmes de l'étude furent constitués. Un responsable fut désigné pour chacun des groupes composés comme suit:

¹² Des informations sur le pré-rapport de l'étude ont été publiés dans le numéro du printemps 1997, Centre Woodrow Wilson, *Environmental Change and Security Project Report, Issue 3*.

- Groupe 1:

”Définition et modélisation” portant en particulier sur l’élaboration d’un concept pour les questions de sécurité et d’environnement. L’un des principaux objectifs de ce groupe était de clarifier la relation discontinue entre la pression sur l’environnement, les conséquences de cette pression, les facteurs contextuels et la sécurité, afin d’en définir une typologie.

- Groupe 2:

”Définition et mise en place d’une base de données et d’un système d’aide à la prise de décision“ avait pour but de procurer aux responsables politiques un support pour la prise de décision en rassemblant les informations pertinentes sur l’environnement et la sécurité susceptibles de servir de base de données

pour les décisions politiques. Ce groupe a également été chargé de réunir les informations relatives au développement d’indicateurs environnementaux afin qu’ils soient intégrés au sein de système d’alerte avancé.

- Groupe 3:

”Réponses politiques” a examiné la contribution potentielle des différentes pressions environnementales à l’occurrence ou à l’escalade d’un conflit. Ce groupe devait également identifier les différentes régions géographiques où les risques de conflits étaient les plus importants et définir des solutions préventives ou curatives aux problèmes d’environnement, de développement, de sécurité et de politique étrangère.

Procédure suivie au cours de l’étude pilote

Les études écrites et les contributions utilisées au cours des séminaires de groupe provenaient des participants et d’experts externes. Le premier groupe s’est réuni à Washington DC en janvier 1997 sous l’égide de M. Gary Vest et du Dr. Brian Shaw (Centre pour l’environnement et la sécurité, Pacific Northwest National Laboratory), où fut développé le programme de travail de ce groupe.

Les trois groupes se sont réunis lors d’une session plénière qui a eu lieu à Carlisle, USA en mai 1997, sous l’égide de M. Gary Vest, Dr. Kent Butts (Centre d’études stratégiques, US Army War College), Dr. Brian Shaw (Centre pour l’environnement et la sécurité, Pacific Northwest National Laboratory) et a été co-présidée par les directeurs de l’étude pilote. L’objet de la rencontre était de passer en revue le résultat des travaux de chacun des groupes, d’approuver la mouture du rapport final de l’étude, et de définir un programme afin de poursuivre les travaux de l’étude pilote. Sur ces bases, les différents experts rencontrés ont été invités à s’exprimer sur les sujets spécifiques à chaque groupe.

Les 16 et 17 octobre 1997, une rencontre du groupe 2 intitulé ”Définition et développement d’une base de données et de système de prise de décision » s’est tenue à Prague sous l’égide de M. Petr Kozel (Ministère de la Défense de la République Tchèque) et fut dirigée par le Professeur Bedrich Moldan (Directeur du Centre environnemental de l’Université Charles de Prague). Cette rencontre avait pour objectif de fixer des indicateurs pour l’environnement et la sécurité ainsi que d’élaborer une base de données et un système d’aide à la prise de décision.

A Varsovie, les 20-22 Octobre 1997, une rencontre du premier groupe intitulé "Les implications de la sécurité sur les questions environnementales" a porté sur l'analyse des relations entre environnement et sécurité et fut co-présidée par le Dr. Gunnar Arbman (Institut de recherche de la défense nationale, Suède) et M. Stanislaw Wilczkowiak (Ministère de la protection de l'environnement, Pologne).

A Genève, les 9-11 février 1998, une rencontre du premier groupe intitulé "Mise en lumière des relations entre les conflits majeurs et transformations environnementales", placée sous l'égide de Mme Eva Affolter Svenonius (Agence suisse de l'environnement, des forêts et de l'agriculture), s'est concentrée sur la création de mécanismes d'évaluation des menaces sur l'environnement et la sécurité.

A Vienne, les 23-24 mars 1998, une rencontre du troisième groupe 3 intitulé "Environnement et Sécurité dans un contexte international: Réponses des politiques environnementales et de développement" placée sous l'égide du Ministère Fédéral de l'Environnement, de la jeunesse et des affaires familiales, de la République d'Autriche fut co-dirigée par l'Ambassadeur Irene Freudenschuss-Reichl et le Professeur Gerhard Loibl. A la suite de cette rencontre l'Autriche a accueilli la quatrième session plénière durant laquelle ont été présentés les rapports intermédiaires des différents groupes ainsi que la procédure à adopter pour l'élaboration du rapport final.

A Paris, les 27-28 avril 1998, une rencontre du troisième groupe 3 intitulé "Choix des réponses dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité" s'est préoccupée d'élaborer des réponses dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité. Placée sous l'égide du Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN) en coopération avec le ministère des Affaires étrangères et avec l'appui du CREST elle fut dirigée par l'Ambassadeur Bérengère Quincy, (en tant que représentante du SGDN).

En juin 1998, Ecologic a regroupé les résultats des ces différentes rencontres sous la forme d'un projet de rapport final intitulé "Rapport technique de l'étude pilote". En vue de la publication de ce rapport, un meeting a été organisé à Washington, DC en juillet 1998 sous l'égide de l'EBR. Cette rencontre a permis au groupe responsable de l'édition d'effectuer certaines modifications terminologiques et de clarifier les termes et concepts utilisés. Le projet de rapport final a alors été distribué à l'ensemble des participants de l'étude pilote et à certains experts externes pour une dernière analyse critique avant publication.

Le second et dernier meeting relatif à la publication de ce rapport s'est tenu à Berlin, en novembre 1998 sous l'égide d'Ecologic et fut dirigé par le directeur de l'étude pilote, Kurt Lietzmann. Durant cette rencontre les commentaires détaillés reçus de chacun des participants et experts furent discutés et analysés afin de les intégrer au mieux à la version finale. Le groupe d'édition a également travaillé avec le plus grand soin sur le projet de rapport de synthèse. Le programme de publication fut défini et il fut décidé qu'Ecologic serait chargé d'élaborer l'analyse finale du rapport et de publier le rapport technique complet ainsi qu'une synthèse de ce dernier.

La dernière session plénière de l'étude pilote a eu lieu à Vancouver, au Canada les 13 et 14 janvier 1999, sous l'égide de M. Anthony T. Downs, Directeur- Général Environnement, Ministère de la Défense Nationale du Canada. Un grand nombre de participants ont assisté à cette dernière rencontre, au cours de laquelle les derniers commentaires et recommandations ont été discutés en profondeur. A la suite de cette dernière réunion, la version définitive du rapport complet de l'étude technique et du rapport de synthèse a fait l'objet d'une approbation consensuelle et il a été décidé qu'ils seraient remis à l'OTAN et au CDSM en mars 1999.

L'importance de l'étude pilote

La version finale de l'étude offre une vue globale de l'état des connaissances et des recherches sur la relation entre changement environnemental et sécurité. Dans le même temps, une grande partie du travail de l'étude pilote a été consacrée à l'élaboration de paramètres destinés à développer des mécanismes de réponses destinés aux partenaires politiques des différents secteurs politiques. L'objectif de ces mécanismes préventifs est de réduire la potentialité d'occurrence ou d'escalade d'un conflit inter-allié, en favorisant la sécurité au stade le plus précoce possible. La structure même de l'étude pilote traduit les applications pratiques qui pourront en résulter. Une autre propriété de cette étude est de s'attaquer à une question essentielle des sciences sociales et d'essayer d'y apporter des réponses politiques innovantes destinées à faire face aux pressions environnementales et à leurs effets potentiels sur la sécurité.

A partir de l'article 2 du traité de l'Atlantique Nord, lequel dispose que les Etats-membres devront dans le futur contribuer au développement de la paix et de relations internationales amicales en promouvant des conditions de stabilité et de bien-être, cette étude pilote se propose de répondre à l'objectif développé dans la Déclaration de paix et de coopération de 1991, qui s'était fixé pour tâche d'élaborer un partenariat avec les pays d'Europe de l'est. Ses conclusions devront s'analyser à la lumière du Concept stratégique pour le 21ème siècle, qui sera adopté à Washington, DC lors du sommet de l'OTAN en avril 1999.

Aujourd'hui les défis pour la sécurité sont plus larges et différent des défis plus traditionnels, du fait de l'expansion de leur portée géographique. En conséquence, les résultats de l'étude sont pertinents et concernent un très large auditoire, incluant d'autres organisations internationales. De plus, l'étude pilote a associé à son travail d'autres organisations internationales avec la participation de représentants de la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe (UNECE), de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), de l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE) et de la Banque mondiale. Cette nouvelle approche se conforme au principe d'intégration des différents secteurs politiques sur le plan international.

De nombreux experts issus de domaines et d'instituts différents ont été également associés à l'étude pilote. Des responsables politiques, des chercheurs, des diplomates, des représentants d'organisations non gouvernementales couvrant plusieurs domaines politiques ont participé à l'étude en apportant leurs interprétations respectives sur le thème environnement et sécurité. L'élément clé de l'étude est qu'elle a pu bénéficier de l'apport des recherches entreprises dans différents secteurs comme la politique environnementale, les études et recherches portant sur les conflits et la sécurité, ainsi que les politiques de développement et la politique étrangère.

Conclusions de l'étude pilote

Cette section présente les principales conclusions et réponses politiques. Les conclusions issues du rapport technique complet seront présentées dans la section relative aux chapitres pertinents de l'étude pilote. Dans le rapport technique complet, l'étude se divise selon les chapitres suivants :

- Chapitre 1 : Le contexte de sécurité de l'OTAN (ce chapitre passe en revue le traité de l'Atlantique nord, le CDSM, et le contexte changeant de la sécurité).
- Chapitre 2 : Evaluation des relations entre environnement et sécurité (clarification des concepts entre pression sur l'environnement et sécurité, examen des conséquences des pressions exercées sur l'environnement et de leurs impacts potentiels sur l'occurrence ou l'escalade d'un conflit ; discussion sur les facteurs contextuels qui peuvent avoir des conséquences sur les pressions exercées sur l'environnement) ;
- Chapitre 3: Typologie des cas de conflits environnementaux (description de la pertinence des pressions sur l'environnement, des conditions socio-économiques, facteurs contextuels et conflits, exposé des recherches empiriques incluant des cas historiques et induisant des études de cas dérivés) ;
- Chapitre 4: Evaluation des risques intégrés (analyser et comparer des conflits potentiels ou des risques pour la sécurité dans des conditions socio-écologiques particulièrement défavorables ; identification des régions affectées par des pressions exercés sur l'environnement et de leur syndromes) ;
- Chapitre 5: Indicateurs, base de données et système d'aide à la prise de décision (présentation d'une série d'options pratiques destinées à aider les responsables politiques à développer un système d'alerte avancé, bases de données et système d'aide à la prise de décision.)
- Chapitre 6: Réponses politiques (présentation et approche intégrée de tous les secteurs politiques, des réponses politiques pour l'environnement, le développement, la sécurité et la politique étrangère).

1 Contexte de sécurité de l'OTAN

Conclusions clés

- *Bien que les Etats demeurent des acteurs centraux dans la politique internationale, elles participent de plus en plus à une multitude de régimes et d'institutions. Les Etats sont engagées dans une coopération avec les organisations internationales et régionales afin de répondre aux troubles de sécurité non traditionnels qui incluent l'environnement.*
- *Le traité de l'Atlantique Nord reconnaît depuis ses débuts que la sécurité n'est pas seulement une fonction réservée au pouvoir militaire ou à la contrainte géopolitique. Il reconnaît la nécessité d'inclure une dimension économique et dans une moindre mesure une dimension sociale à sa conception de la sécurité (cf. Art. 2 du traité). Cette dimension civile de la sécurité a donné lieu à l'instauration d'une structure au sein de l'OTAN dénommé Comité sur les défis d'une société moderne (CDSM).*
- *Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN se consacre de plus en plus aux menaces issues de sources non traditionnelles et aborde la sécurité de l'Alliance dans un contexte régional et global étendu. Ce concept de sécurité, nouveau et élargi - le concept stratégique de 1991 - accentue les dimensions de défense et de sécurité et reconnaît que la sécurité et la stabilité reposent sur des éléments politiques, économiques, sociaux et environnementaux.*
- *L'approche élargie de la sécurité est reflétée par trois éléments renforçant mutuellement la politique de sécurité de l'Alliance : le dialogue, la coopération et la défense collective. Ces éléments devraient permettre à l'OTAN de rester flexible et réactive aux conditions changeantes de la sécurité, afin que l'OTAN conserve dans le futur un rôle important au sein du nouveau contexte de sécurité.*
- *Les effets les plus importants des pressions exercées sur l'environnement, dues aux effets transfrontaliers, sont actuellement en train d'émerger dans des régions autres que la zone de l'Atlantique Nord, tels que les pays en développement ou en transition. Prévenir l'effondrement des systèmes globaux est une priorité politique pour de nombreux Etats et l'environnement est considéré comme l'un de ces systèmes globaux.*
- *En référence à l'article 4 du traité de l'Atlantique Nord, les Etats membres qui sentent leur intégrité territoriale, leur indépendance politique ou leur sécurité menacées doivent avant toute intervention de l'Alliance, se consulter mutuellement eux afin qu'une réponse consensuelle soit apportée. Il est tout à fait concevable que des questions environnementales fassent l'objet d'une telle consultation.*
- *Comme l'OTAN constitue un forum pertinent pour les consultations et la coopération, en y incluant le CPEA et le Partenariat pour la paix, les questions environnementales et leurs implications sur la sécurité pour les Etats membres et les pays partenaires peuvent être résolues de façon identique. Cela suppose le développement et la coordination du partage de données et d'accords d'échanges au niveau des réseaux de surveillance régionaux. Une fois ces informations collectées par le réseau, l'OTAN, en coopération avec d'autres organisations, pourra faire office de relais afin d'élaborer des actions préventives.*

- *Une véritable connaissance de la sécurité oblige à plus de coopération entre les institutions régionales et internationales de sécurité, comme l'UEO, l'OSCE, et les Nations-Unies de même qu'entre les institutions de sécurité et les institutions spécialisées dans d'autres activités politiques comme l'environnement, le développement ou la politique étrangère et de sécurité.*

A l'aube du XXI^{ème} siècle, les sociétés sont confrontées à des menaces non-traditionnelles sur la sécurité, comme le déclin économique, la récession, l'instabilité politique et sociale, les rivalités ethniques et les conflits territoriaux, le terrorisme international, le blanchiment d'argent, le trafic de drogue et les pressions exercées sur l'environnement. Les régions les plus à même d'être touchées par la probable occurrence d'une escalade conflictuelle sont extérieures à la zone de l'Atlantique nord surtout les pays en voie de développement et les pays en transition. Prévenir l'effondrement des systèmes globaux est une priorité politique de premier ordre pour de nombreux Etats et l'environnement est considéré comme l'un de ces systèmes globaux.

Ces nouveaux problèmes de sécurité ont contribué à redéfinir les missions traditionnelles des organisations de sécurité comme l'OTAN. Le traité de l'Atlantique Nord a toujours reconnu que la sécurité ne relève pas seulement du pouvoir militaire ou de la contrainte géopolitique. Il reconnaît la nécessité d'inclure un volet économique et dans une moindre mesure une dimension sociale à sa conception de la sécurité (cf., article 2 du traité de l'Atlantique Nord). Cette dimension civile de la sécurité a donné lieu à l'instauration d'une structure au sein de l'OTAN dénommé Comité sur les défis d'une société moderne (CDSM).

Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN se consacre de plus en plus aux menaces issues de sources non traditionnelles et aborde la sécurité de l'Alliance dans un plus large contexte. Ce contexte a été exposé dans le cadre du Concept Stratégique de 1991 qui accentue l'importance accordée à la dimension défensive de la sécurité et qui reconnaît que celle-ci et la stabilité reposent sur des éléments politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Un élément du changement du contexte de sécurité se caractérise par la participation accrue des Etats à une multitude d'institutions et de

régimes internationaux bien qu'ils demeurent les acteurs centraux de la politique internationale. Les nations sont engagées dans une coopération avec les organisations régionales et internationales pour répondre aux problèmes de sécurité non-traditionnels, incluant les questions d'environnement. En référence à l'article 4 du traité de l'Atlantique Nord, les Etats membres qui sentent leur intégrité territoriale, leur indépendance politique ou leur sécurité menacées doivent, avant toute intervention de l'Alliance, se consulter mutuellement afin qu'une réponse consensuelle soit apportée. Cela peut naturellement inclure une question environnementale.

Ces éléments devraient permettre à l'OTAN de rester flexible et réactive aux conditions changeantes de la sécurité, et lui permettre de conserver dans le futur un rôle important au sein du nouveau contexte de sécurité. Comme l'OTAN constitue le forum idéal pour les consultations et la coopération en y incluant l'EAPC (Conseil pour un partenariat euro-atlantique) et le Partenariat pour la paix, les questions environnementales et leurs implications sur la sécurité pour les Etats membres et les partenaires peuvent être résolues de façon identique. Cela suppose le développement et la coordination du partage de données et d'accords d'échanges au niveau des réseaux de surveillance régionaux. Une fois ces informations collectées par le réseau, l'OTAN en coopération avec d'autres organisations devra servir de relais afin d'élaborer des actions préventives.

Cela devrait contraindre à plus de coopération entre les institutions régionales et internationales de sécurité, comme l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE), et les Nations-Unies de même qu'entre les institutions de sécurité et les institutions spécialisées dans d'autres activités politiques comme l'environnement, le développement ou la politique étrangère et de sécurité.

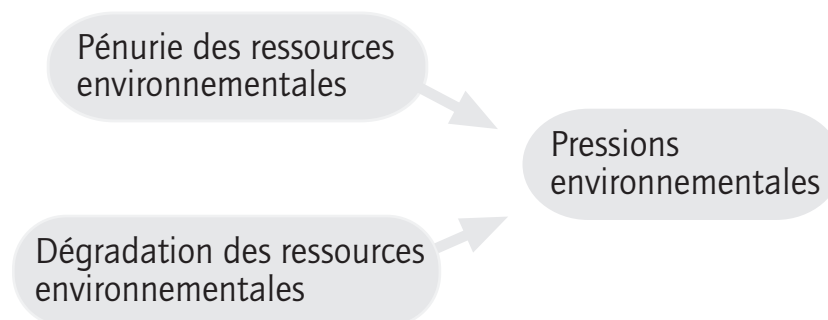
Conclusions clés

- *Les pressions sur l'environnement englobent la raréfaction des ressources naturelles renouvelables (dégradation quantitative) ainsi que les dégradations qualitatives des ressources. Ces différents facteurs sont étroitement liés - les dégradations environnementales peuvent aggraver la pénurie de même que les pénuries peuvent à leur tour dégrader les ressources par une surexploitation - dans le cadre de l'étude pilote elles sont considérées comme l'une des variables.*
- *La notion de conflit est entendue comme un processus dynamique comprenant différents niveaux d'intensité le long d'un continuum qui s'étend de phases de coopération intense à des phases de conflits intenses (paix durable, paix stable, paix instable, crise, guerre).*
- *La violence ne signifie pas qu'un conflit survienne automatiquement. D'innombrables conflits, particulièrement au niveau local ou régional ont été résolus pacifiquement en recourant à la coopération; et seuls quelques conflits aboutissent à des conflits violents.*
- *La relation entre pression sur l'environnement et conflit est caractérisée par :*
 - *Des causes multiples : les pressions sur l'environnement contribuant à des conflits interagissent le plus souvent avec d'autres facteurs économiques, sociaux et politiques et évoluent de façon très variée avant d'aboutir à des conflits;*
 - *Réciprocité et rétroaction : la relation entre les pressions sur l'environnement et le conflit est récurrente, justement parce que les pressions sur l'environnement peuvent conduire à des conflits dès lors que des facteurs contextuels non favorables sont réunis, ce qui aboutit finalement à créer plus de pression sur l'environnement.*
- *Les conséquences des pressions exercées sur l'environnement : pauvreté, pénurie alimentaire, pauvreté des conditions sanitaires, déplacements (migration et mouvements de réfugiés), disparition des institutions politiques et sociales sont considérées comme les conséquences les plus importantes des pressions exercées sur l'environnement, lesquelles contribuent à un conflit lorsqu'apparaissent un certain nombre de facteurs non favorables.*
- *Les pressions environnementales peuvent jouer différents rôles tout au long de la dynamique des conflits. Il peut s'agir de causes structurelles qui agissent soit comme catalyseur soit comme détente d'un conflit.*
- *Des pressions environnementales, à l'origine similaires peuvent avoir des effets différents sur l'occurrence d'un conflit violent. Ainsi, le contexte politique, social et économique au sein duquel les pressions environnementales apparaissent, doivent être pris en considération au moment de l'apparition de conflits potentiels. Ces facteurs contextuels ont été identifiés et comprennent la perception de comportements, la dépendance vis à vis des ressources et la vulnérabilité économique, la capacité institutionnelle socio-économique et technologique, les facteurs culturels et ethno-politiques, la violence potentielle et les structures de sécurité interne, la stabilité politique, la participation, l'interaction internationale et les mécanismes de résolution des conflits.*

La relation entre les changements environnementaux et la sécurité a gagné en importance durant ces dernières années au sein des communautés scientifiques et politiques, en leur qualité de nouveaux défis à la sécurité dans le contexte d'après-guerre froide. En considérant la complexité des liens de causalité entre changements environnementaux et sécurité, cette section, qui s'appuie sur l'interprétation des études actuellement disponibles, recherche la relation existante entre les pressions sur l'environnement et leurs conséquences politiques, économiques, sociales et démographiques ainsi que leur impact sur la sécurité et se faisant contribue aux fondements de l'étude.

Nous concevons les changements environnementaux en fonction de l'étendue et de la nature des pressions environnementales. Nous définissons les pressions sur l'environnement, variable indépendante, comme une pénurie et une dégradation environnementale des ressources naturelles renouvelables (dégradation qualitative et quantitative des ressources). Ces deux facteurs sont étroitement liés - les dégradations environnementales peuvent accroître la pénurie et la pénurie peut par la suite engendrer une dégradation des ressources par une surexploitation de ces dernières - elles sont considérées comme l'une des variables de cette étude pilote. (cf. figure 2.1).

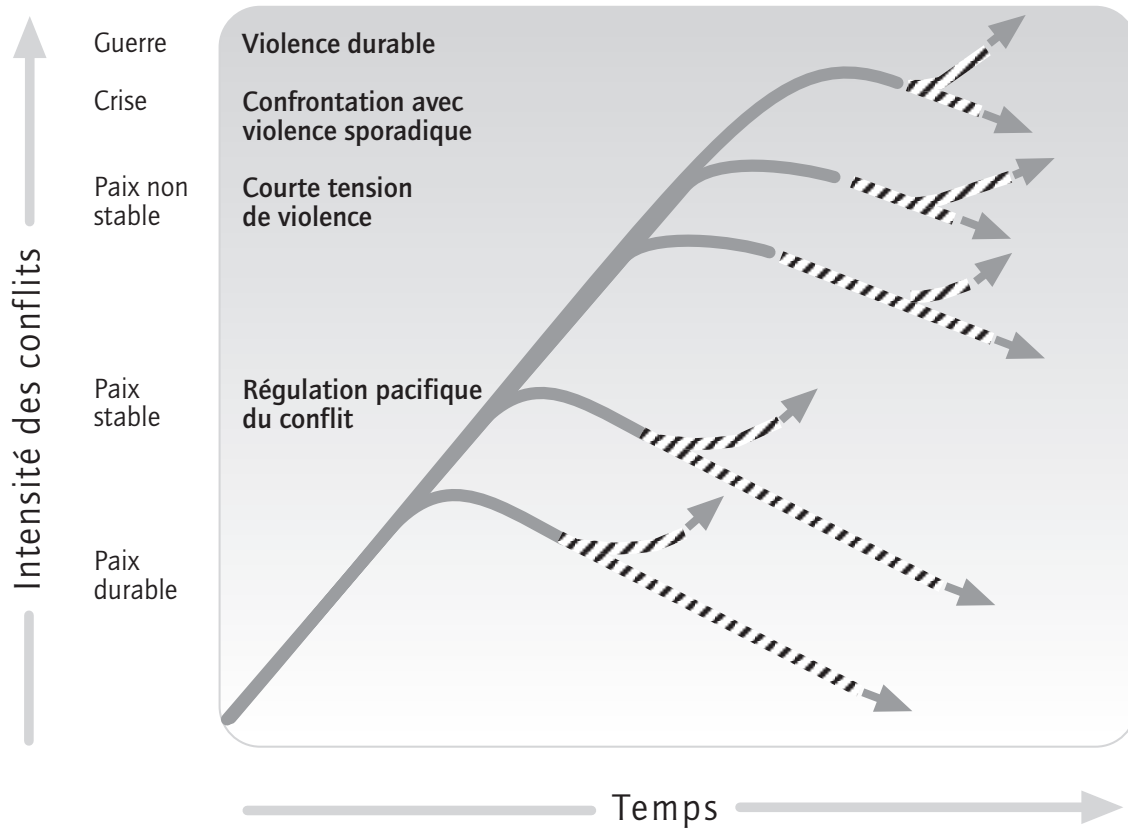
Figure 2.1 - Pressions environnementales



La notion de sécurité dans l'analyse de l'étude pilote inclut généralement l'intégrité du territoire national, la protection de l'indépendance politique et de la souveraineté nationale et la stabilité au niveau politique international. Cette définition de la sécurité s'oppose point par point à la variable définie par l'étude : la potentialité d'occurrence ou d'escalade d'un conflit. Les conflits sont compris comme des processus dynamiques comprenant différents niveaux d'intensité tout au long d'un continuum qui s'étend de situations d'intense coopération à des situations très conflictuelles (paix durable, paix stable, paix instable, crise, guerre) (cf. figure 2.2).

Cette dynamique conflictuelle montre bien que les problèmes peuvent être résolus avant que le conflit ne se développe et ne devienne une menace pour la sécurité. D'innombrables conflits, notamment au niveau régional ou local sont résolus de façon coopérative, seuls une minorité d'entre-eux aboutissent à des niveaux de très forte intensité. Le schéma démontre également que la violence n'aboutit pas obligatoirement au déclenchement d'un conflit.

Figure 2.2 - Dynamique Conflictuelle



La relation entre pressions sur l'environnement et conflit est caractérisée par :

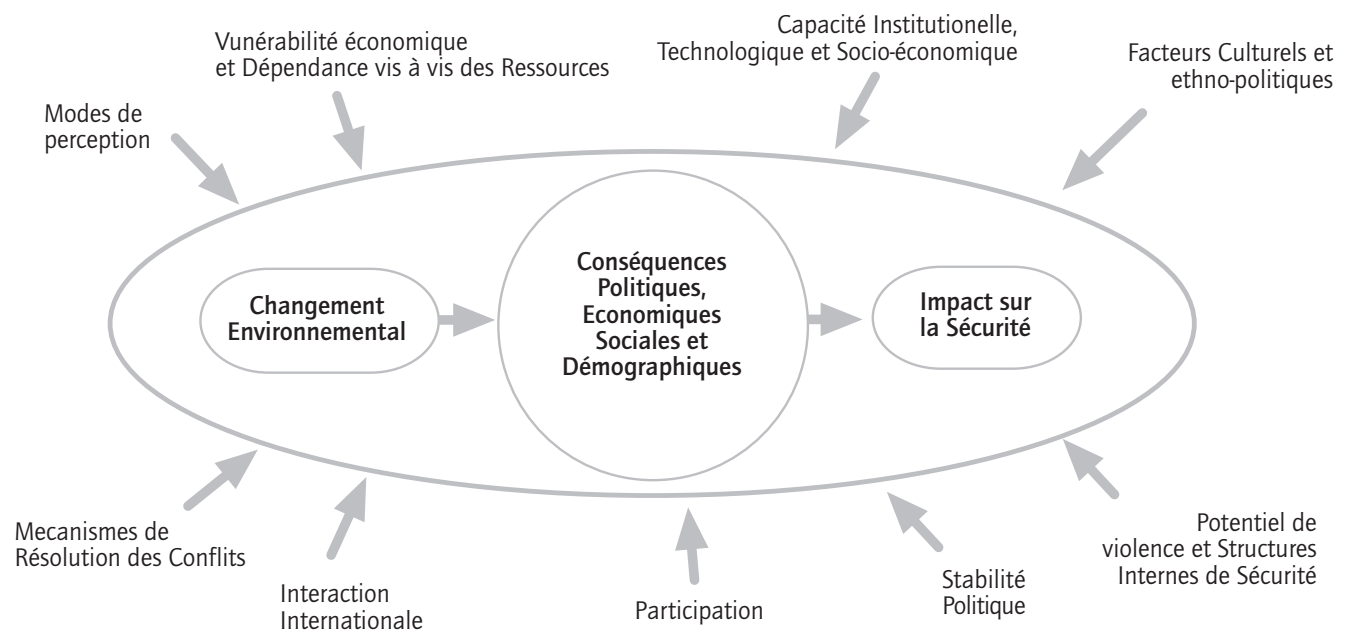
- Une multi-causalité : les pressions sur l'environnement contribuant au déclenchement de conflits interagissent le plus souvent avec d'autres facteurs politiques, économiques et sociaux et évoluent de différentes façons avant d'aboutir à un conflit;
- Réciprocité et rétroaction : la relation entre les pressions sur l'environnement et le conflit est récurrente, du fait que les pressions sur l'environnement sont susceptibles de provoquer des conflits dès lors que des facteurs contextuels non favorables sont réunis, créant alors plus de pression sur l'environnement.
- Les conséquences des pressions exercées sur l'environnement : pauvreté, pénurie alimentaire, pauvreté des conditions sanitaires, déplacements (migration et mouvements de réfugiés), disparition des institutions politiques et sociales sont considérées comme les conséquences les plus importantes des pressions exercées sur l'environnement, lesquelles contribuent à l'apparition d'un conflit lorsque sont réunis un certain nombre de facteurs non favorables.

Les pressions environnementales peuvent également jouer différents rôles tout au long de la dynamique conflictuelle. Elles peuvent être:

- Des causes structurelles de conflit : les pressions sur l'environnement sont perçues comme des facteurs permanents affectant les intérêts et les priorités des acteurs impliqués ;
- Catalyseur de conflit : les pressions environnementales sont davantage exacerbées lorsque la situation socio-économique est instable, ce qui peut accroître la potentialité d'occurrence ou d'escalade du conflit.
- La détente du conflit : les pressions environnementales provoquent un conflit quand leurs causes sous-jacentes sont perçues par un groupe d'intérêts comme des menaces aiguës dues à un changement soudain du contexte environnemental.

Des pressions environnementales aux origines similaires peuvent avoir des effets différents sur la sécurité. Ainsi, le contexte politique, social et économique au sein duquel s'exercent les pressions environnementales doit être pris en considération au moment d'évaluer leur potentiel conflictuel résultant de pressions environnementales. La figure 2.3 montre que ces facteurs contextuels influencent à la fois les causes des changements environnementaux et leurs conséquences sociales, économiques, politiques et démographiques; lesquelles à leur tour ont un impact sur la sécurité. Les facteurs contextuels influencent le processus au stade le plus précoce et varient selon la nature des pressions environnementales et des conditions propres à chaque pays. Les facteurs contextuels peuvent également avoir un effet plus ou moins favorable sur les relations entre pressions environnementales et conflits. En se référant à notre première hypothèse sur la relation entre changement environnemental et sécurité, nous avons développé le modèle conceptuel suivant (cf. figure 2.3).

Figure 2.3 - Modèle Conceptuel : Relation entre Changement Environnemental et Sécurité



Les facteurs contextuels identifiés sont les suivants :

- **Modes de perception:** le fait de savoir si les pressions environnementales contribuent ou non à la potentialité d'occurrence ou d'intensification des conflits dépend fortement de la perception des acteurs. Si les pressions environnementales sont perçues comme ayant un impact direct sur les priorités et intérêts vitaux des acteurs, menaçant leur sécurité physique et leur bien-être économique, les acteurs sont plus à même d'intensifier le conflit.
- **Vulnérabilité économique et dépendance vis-à-vis des ressources:** La vulnérabilité économique et la dépendance vis-à-vis des ressources diffèrent énormément selon les pays, mais également selon les régions ou les groupes sociaux. La vulnérabilité due à la dépendance vis-à-vis d'une ressource dégradée - comme l'eau courante - peut accroître la probabilité d'occurrence d'un conflit. Les migrations ou la fuite de nombreux réfugiés sont souvent le résultat d'une dépendance vis-à-vis d'une ressource dégradée, ayant pour effet de causer des pressions d'ordre socio-économique et politique dans un Etat ou dans les nations concernées.
- **Capacité institutionnelle, technologique et socio-économique:** La capacité institutionnelle d'un gouvernement détermine au plus haut point une possible coopération destinée à endiguer les pressions environnementales et leurs conséquences. Les capacités socio-économiques et technologiques d'une société et d'un gouvernement sont quant à elles davantage requises pour réduire les pressions exercées sur l'environnement et en corriger les conséquences négatives.
- **Les facteurs culturels et politico - ethniques:** L'existence de différences ethniques, culturelles et religieuses ne conduisent pas en soi à des conflits, mais peuvent contribuer à leur occurrence ou à leur intensification s'ils se transforment en un problème politique. Ces différences peuvent être exacerbées par un accès inéquitable aux soins, à la santé ou aux services.
- **Structures internes de sécurité et potentiel de violence:** l'occurrence d'un conflit et l'intensification de la violence peuvent être en partie déterminées par le degré de contrôle civil du militaire, par les services de sécurité interne et par les institutions d'application des lois. Si ces structures démocratiques n'existent pas et que ces institutions sont dominées et potentiellement instrumentalisées par certains groupes de la société, elles peuvent être utilisées comme instruments de résolution violente des conflits potentiels.
- **Stabilité politique:** Les facteurs économiques et sociaux sont étroitement liés à la dimension politique de l'Etat. Il y a instabilité dès lors que le système politique et le gouvernement s'avèrent incapables de contrôler efficacement les tensions entre les différents groupes de la société ou entre le gouvernement et son opposition.
- **Participation:** Les recherches empiriques sur les cas de pressions exercées sur l'environnement ont démontré à de nombreuses reprises que les groupes locaux qui étaient directement concernés par une décision comme l'exploitation d'une ressource, et qui n'avaient pas été intégrés au processus de prise de décision, l'acceptaient difficilement. Différents mécanismes de participation peuvent être mis en place. La participation peut se faire via des élections libres et équitables, des pétitions ou peut résulter de mécanismes traditionnels et culturels spécifiques.

- **Interaction internationale** : l'engagement constructif d'un pays au sein des interactions internationales permet de résoudre pacifiquement les effets négatifs résultant des pressions exercées sur l'environnement. Cela encourage l'Etat à adhérer aux traités internationaux sur l'environnement et l'encourage par la-même, à se conformer aux régimes internationaux et à s'adapter aux standards internationaux.
- **Mécanismes de résolution des conflits**: La mise en place de mécanismes efficaces et légitimes de résolution des conflits juridiques, politiques et sociaux facilite la résolution des conflits inter-étatiques. Dans les sociétés où la population joue un rôle actif dans les affaires publiques, de nombreux conflits environnementaux, parfois très sérieux, sont résolus par la voie légale ou par des mécanismes politiques ou sociaux où la négociation, le compromis et la médiation jouent un rôle central.

Conclusions clés

- *La typologie du conflit environnemental développée dans le cadre de l'étude pilote démontre la complexité de la relation entre la pression environnementale, ses conséquences, les facteurs contextuels et les acteurs en jeu. Cette typologie peut être comprise comme une hypothèse de recherche destinée à être soumise à de futurs tests de pertinence et comme un ensemble de cas dérivant d'une analyse inductive.*
- *Les cas de figure où les pressions exercées sur l'environnement augmentent la potentialité d'occurrence d'un conflit se manifestent généralement dans les sociétés en développement ou en transition sujettes à des crises socio-économiques. Ces conflits peuvent survenir à un niveau local ou régional, niveaux où la marginalisation et la discrimination d'un ou de plusieurs acteurs est un phénomène commun.*
- *En général, quatre types de conflits remplissant les exigences complexes de la typologie peuvent être identifiés : les conflits ethno-politiques, les conflits migratoires (internes, transfrontaliers, conflits démographiques causés par les migrations); les conflits internationaux liés aux ressources naturelles et les conflits environnementaux dûs à un changement environnemental global.*
- *Conformément à cette typologie des conflits internationaux il nous faut remarquer que de nombreux cas furent résolus sans violence, démontrant ainsi qu'il existe une large place pour la coopération locale, régionale et internationale au sein des différentes sphères politiques.*

Pour illustrer davantage la pertinence du cadre conceptuel présenté au chapitre 2, les résultats des recherches empiriques, qui incluent les études de cas historiques où les pressions exercées sur l'environnement ont été à l'origine d'un conflit, sont présentés dans ce chapitre. Ces cas sont répertoriés et classés selon une typologie qui permet d'aider les analystes politiques et les responsables politiques à comprendre les relations entre pressions environnementales et sécurité. Cette typologie des conflits environnementaux développée dans le cadre de l'étude pilote démontre la complexité de la relation entre la pression sur l'environnement et ses conséquences, les facteurs contextuels et les acteurs impliqués. Cette typologie (fondée initialement sur le projet ENCOPI des conflits environnementaux), peut être considérée comme une hypothèse de recherche, sujette à un futur test de pertinence.

Conformément aux typologies et catégories de l'ENCOPI, il a pu être démontré que lorsque la pression environnementale augmentait les risques de conflits, il s'agissait généralement de sociétés en développement ou en transition sujettes à des crises socio-économiques. Il est fréquent que ces conflits surviennent à des niveaux régionaux ou locaux où un ou plusieurs acteurs sont marginalisés et font l'objet de discrimination. Traditionnellement, quatre types de conflits remplissant les exigences complexes de la typologie peuvent être identifiés:

- Les conflits ethno-politiques coïncident très souvent avec une discrimination environnementale et ethnique. Des conflits peuvent survenir quand deux ou plusieurs groupes ethniques se partagent une région économique en proie à des pressions

environnementales et n'ont qu'un accès limité aux ressources naturelles vitales. Des conflits peuvent également émerger lorsque des groupes ethniques dépendent d'une région économique voisine dont le degré de productivité est plus élevé. Les violences surviennent lorsque le groupe discriminé sur le plan environnemental envahit un autre territoire.

- Les conflits migratoires reposent également sur des migrations internes, des migrations transfrontières ayant une forte composante démographique.
- Les conflits résultant de migrations internes sont provoqués par des migrations volontaires ou des déplacements forcés de populations d'une région à l'autre au sein d'un même pays. Les origines géographiques des migrants ou des personnes déplacées constituent le premier critère susceptible d'aboutir à des relations politiques et sociales conflictuelles entre les acteurs. Les migrations sont suscitées par des changements structuraux tels que la persistance de la sécheresse, des inondations et l'érosion du sol (désertification) ou bien résultent d'expulsions ou de déplacements forcés dus à des projets industriels non durables, à l'extraction minière, à la construction de barrages ou à des projets de déforestation.
- Les conflits migratoires transfrontaliers sont en général caractérisés par les mêmes causes que les conflits de migrations internes. Quand les migrants ou les réfugiés traversent volontairement les frontières nationales et s'établissent dans des zones rurales ou urbaines d'un Etat tiers, ils représentent à terme une source de conflit politique potentiel.

- Les conflits migratoires dus à une explosion démographique sont caractérisés par de fortes pressions exercées sur une population issue de régions économiques à faible productivité et contrainte de migrer vers des régions économiques plus favorables ou vers des espaces naturels éloignés. Ces conflits s'intensifient vraisemblablement lorsque les migrants doivent se partager les ressources avec d'autres groupes.
- Les conflits portant sur les ressources internationales sont caractérisés par des problèmes de distribution. Ils sont causés par une répartition inéquitable de la qualité et de la quantité des ressources telles que l'eau potable ou la ressource halieutique. La probabilité d'un accroissement du degré de violence des conflits internationaux liés aux ressources naturelles dépend surtout d'une constellation de facteurs contextuels spécifiques. Dès lors que ces facteurs contextuels sont favorables, il est possible de résoudre ces conflits par voie de coopération.
- L'irruption d'un changement environnemental global n'aboutit pas obligatoirement à un conflit violent. Cependant, la mise en oeuvre d'accords internationaux spécifiques à l'environnement a pu créer des tensions entre les nations dans un certain nombre de régions.

Conformément à cette typologie des conflits environnementaux, de nombreux cas ont pu trouver une issue pacifique, démontrant par là-même l'existence d'un large potentiel de coopération tant au niveau local, régional, qu'international au sein des différents domaines politiques.

4 Evaluation intégrée du risque

Conclusions clés

- *La nature des relations entre pressions environnementales et sécurité est indirecte et multi-causale. Les pressions environnementales peuvent être classées selon leur impact dans le temps, selon les zones géographiques qu'elles affectent et l'ampleur des pressions subies.*
- *Les conséquences de ces pressions environnementales (politiques, économiques, sociales et démographiques) ont tendance à être étroitement liées et l'évaluation du risque intégré nécessite que leurs relations soient prises en considération dans l'évaluation.*
- *La complexité de la relation entre les conséquences des pressions environnementales et la potentialité d'occurrence ou d'aggravation d'un conflit est mieux maîtrisée dès lors que des critères de convergence peuvent être utilisés pour évaluer les risques. A ce titre, l'approche par les syndromes développée par le Conseil d'experts du gouvernement allemand sur le changement global, fournit une série de critères de convergence fondée sur des hypothèses expérimentales.*
- *L'évaluation du risque par les syndromes est l'une des approches susceptible d'aider à l'identification des priorités qui permettront le développement d'indicateurs d'alerte avancée et d'action préventive.*
- *Certaines conclusions des recherches préliminaires démontrent que certains syndromes sont plus propices que d'autres au déclenchement d'un conflit.*
- *A l'inverse on veillera au développement plus important de l'approche par les syndromes afin de permettre aux chercheurs, aux responsables politiques et aux spécialistes des questions de développement de se concentrer plus efficacement sur les régions à risques et les interdépendances critiques.*

Cette section sur l'évaluation intégrée du risque fixe les grands principes afin d'évaluer et de classer en ordre d'importance l'impact potentiel des différents types de changements environnementaux sur la sécurité. Il s'agit d'évaluer ici, le risque d'augmentation de la potentialité d'occurrence ou d'aggravation d'un conflit. L'évaluation est dite intégrée du fait des nombreux facteurs pris en compte (facteurs politiques, économiques, sociaux, environnementaux, démographiques). Le chapitre 2 avait montré que les pressions environnementales pouvaient générer une série de conséquences (politiques, sociales, économiques et démographiques) et que ces conséquen-

ces avaient un impact sur la potentialité d'occurrence ou d'aggravation d'un conflit. Cette relation devrait être davantage influencée par une série de facteurs contextuels et structurels.

La nature de la relation entre pression environnementale et sécurité est indirecte et multi-causale. Les pressions environnementales peuvent être classées selon leur impact, selon les zones géographiques qu'elles affectent et l'ampleur des pressions subies. L'évaluation intégrée du risque exige que soit contrôlée ou gérée la complexité de la relation entre les conséquences des pressions et les facteurs contextuels dans le but de

déterminer quels sont les facteurs susceptibles d'avoir un impact potentiel sur l'occurrence ou l'aggravation d'un conflit. La meilleure façon de contrôler la complexité de cette relation est de se référer aux indices de convergence (pattern matching). L'approche par les syndromes développée par le WBGU et par l'Institut de recherche de Potsdam sur l'impact climatique (PIK), fournit une série d'hypothèses expérimentales comme modèle de critères de convergence qui peuvent aider à contrôler la complexité de l'évaluation intégrée du risque.

L'approche par les syndromes permet l'identification d'un certain nombre de modes de pressions environnementales. Identifier une série de conséquences potentielles et leurs modes d'interaction dans le cadre d'une série de variables spécifiques, devrait permettre aux responsables politiques de bénéficier d'une large palette de réponses. Le concept d'approche par les syndromes part du principe que la pression environnementale participe d'une interaction dynamique entre la nature et l'homme. L'approche par le syndrome identifie différents types d'interactions qui surviennent dans différentes régions environnementales, administratives ou géopolitiques du monde. Le principal intérêt du concept d'approche par les syndromes pour les responsables politiques est qu'il peut servir de point de départ prometteur pour le développement d'indicateurs d'intervention précoce dans la

dynamique conflictuelle et permettre ainsi de réduire la potentialité de l'occurrence ou l'aggravation d'un conflit dans des cas bien spécifiques. Il existent seize syndromes (cf. Table 4.1) dont la plupart ne constituent que des hypothèses expérimentales. Ils sont divisés en trois sous-groupes « utilisation des ressources », « développement », et « rejets ».

Une approche totalement fonctionnelle de l'évaluation intégrée du risque doit faire correspondre à ces syndromes un conflit potentiel. Les résultats de quelques recherches préliminaires ont démontrés que certains syndromes sont plus propices que d'autres à déclencher ou aggraver un conflit. Dans ce cadre, d'autres tests empiriques viendront vraisemblablement confirmer les relations particulières entre des syndromes spécifiques et un conflit potentiel. Cela peut se traduire en un outil pratique d'évaluation intégrée du risque qui permettrait aux responsables politiques de savoir quand, où et comment un syndrome pourrait dégénérer en un certain type de conflit. D'autres développements de l'approche par les syndromes sont également nécessaires pour permettre aux chercheurs, aux responsables politiques ou aux spécialistes du développement, de se concentrer à l'avenir plus efficacement sur les régions critiques et les interdépendances.

Table 4.1 - Vue d'ensemble des syndromes du changement global

Syndromes d'exploitation, d'utilisation des ressources	
1. Syndrome du Sahel	Surexploitation de terres difficilement cultivables et à faibles rendements
2. Syndrome de surexploitation	Surexploitation de l'écosystème naturel
3. Syndrome de l'exode rural	Dégradation Environnementale due à l'abandon des pratiques traditionnelles d'agriculture
4. Syndrome „Dust Bowl“	Utilisation non durable des sols et des réserves d'eau par l'industrie agro-alimentaire
5. Syndrome de Katanga	Dégradation Environnementale due à l'extraction de ressources non-renouvelables
6. Syndrome du tourisme de masse	Développement et destruction de la nature à des fins de divertissement
7. Syndrome des terres torrides	Destruction environnementale dues aux guerres ou aux actions militaires
Syndromes du développement	
8. Syndrome de la mer d'Aral	Les dommages environnementaux des paysages naturels sont le résultat de projets démesurés
9. Syndrome de la révolution verte	Les dégradations environnementales sont dues à l'introduction de méthodes agricoles inappropriées
10. Syndrome des tigres asiatiques	Les standards de protection de l'environnement ne furent nullement pris en compte dans la course à la croissance économique
11. Syndrome Favela	Dégradation environnementale due à la croissance incontrôlée des zones urbaines
12. Syndrome l'expansion urbaine	Destruction des paysages à cause de l'expansion planifiée des infrastructures urbaines
13. Syndrome des accidents majeurs	Désastres environnementaux anthropogéniques avec des impacts à long termes
Syndromes des rejets	
14. Syndrome des cheminées	Dégradation environnementale à cause de la diffusion à grande échelle de substances possédant une longue durée de vie
15. Syndrome de dépôt des déchets	Dégradation environnementale résultant des mesures de contrôle et de non contrôle des déchets
16. Syndrome des sites contaminés	Contamination locale des actifs environnementaux sur les emplacements industriels

Conclusions clés

- *Les conclusions des recherches existantes en matière d'environnement et de sécurité peuvent fournir des orientations utiles pour l'élaboration de systèmes d'indicateurs d'alerte avancée et d'aide à la prise de décision. Davantage de recherches seraient nécessaires afin de préciser et simplifier les résultats afin qu'ils soient directement utilisables par les responsables politiques.*
- *Il est recommandé que l'observation et le contrôle des indicateurs environnementaux et contextuels aient essentiellement pour but d'aider les analystes à prévoir le degré d'occurrence d'un conflit et à déterminer l'éventualité de son aggravation tout au long du continuum conflictuel. Les indicateurs contextuels sont cruciaux afin de déterminer quelles sont les pressions sur l'environnement susceptibles d'aboutir à des issues conflictuelles.*
- *Afin d'être utile pour l'alerte avancée, le système d'indicateurs doit fournir une indication des problèmes et des seuils critiques au stade le plus précoce, et lorsque cela est possible avertir du risque d'une instabilité future. Les indicateurs d'alerte font généralement référence aux pressions environnementales prévues par les facteurs contextuels qui y sont associés ainsi qu'à leurs conséquences.*
- *Il est préférable de se concentrer sur les indicateurs qui révèlent les différents niveaux de pressions exercées sur l'environnement.*
- *Lorsque les indicateurs de développement durable dépassent certains seuils et valeurs de référence, ils conduisent en général à des pratiques et des politiques non durables et peuvent contribuer au déclenchement d'un conflit. Les valeurs de références identifient les seuils à partir desquels les indicateurs environnementaux, jusqu'à lors positifs ou neutres, deviennent négatifs ou selon l'ampleur, sources de risques. Ces valeurs sont régionales ou spécifiques et peuvent changer à tout moment.*
- *Les valeurs de référence peuvent être élaborées de trois façons : elles peuvent être entièrement basées sur des preuves scientifiques et correspondre à des objectifs politiques, le plus souvent les preuves scientifiques dépendent de l'aptitude économique nationale, de la capacité technologique ou de la volonté politique; enfin elles répondent à des modes de perception communs.*
- *Compte tenu du grand nombre d'indicateurs envisageables, il est nécessaire que les recherches futures s'attachent à la réduire afin de les rendre opérationnels au niveau de l'aide à la prise de décision politique. De manière à ce que ces indicateurs soient utiles aux responsables politiques, ils devraient être facilement compréhensibles et interprétables. Il existe deux approches afin d'évaluer la complexité de ces indicateurs : le développement d'un index unique agrégeant statistiquement et mathématiquement de multiples indicateurs; ou le développement d'un petit nombre d'indicateurs de référence, sélectionnés parmi les indicateurs d'un ensemble plus large et fortement corrélés à des concepts particuliers.*
- *Des systèmes simples et pratiques d'aide à la prise de décision peuvent être développés afin de fournir un système d'alerte avancée aux responsables politiques utilisant les bases de données existantes. Ces systèmes devraient permettre la mise en place d'un système d'alerte avancée susceptible de prévenir l'imminence d'un conflit.*

- *Les systèmes d'aide à la prise de décision devraient permettre d'évaluer la manière dont certains problèmes environnementaux se trouvent affectés par des facteurs contextuels qui facilitent ou exacerbent leur impact potentiel sur l'occurrence ou l'escalade du conflit. Ils devraient pouvoir fournir des analyses utiles et des réponses adéquates aux différents stades de la dynamique conflictuelle.*

La plupart des conclusions des recherches effectuées dans le cadre de l'étude pilote semblent indiquer que l'instauration d'un système d'indicateurs d'alerte avancée, de bases de données et d'un système d'aide à la prise de décision sont possibles et largement souhaitables. Cependant, l'élaboration d'une approche pratique ne peut être finalisée dans cette étude Pilote car des recherches complémentaires sont nécessaires pour spécifier, préciser, et simplifier les résultats des recherches afin qu'elles puissent être directement utilisées par les responsables politiques. Ce chapitre présente un série d'options, reposant sur des recherches existantes et offrant des solutions pratiques pour aider les responsables politiques.

Premièrement, il est recommandé que l'observation et le contrôle des indicateurs environnementaux et contextuels aient essentiellement pour but d'aider les analystes à prévoir le degré d'occurrence de conflit et à déterminer l'éventualité de son aggravation tout au long du continuum conflictuel. Les indicateurs contextuels sont cruciaux afin de déterminer quelles sont les pressions sur l'environnement susceptibles d'aboutir à des issues conflictuelles.

Deuxièmement, afin d'être utile pour l'alerte avancée, le système d'indicateurs doit fournir une indication des problèmes et seuils critiques au stade le plus précoce, et lorsque cela est possible avertir du risque d'une instabilité future. Les indicateurs d'alerte font généralement référence aux pressions environnementales prévues par les facteurs contextuels qui y sont associés ainsi qu'à leurs conséquences.

Troisièmement, lorsque les indicateurs de développement durable dépassent certains seuils et valeurs de référence, ils conduisent très probablement à des pratiques et des politiques non durables et peuvent contribuer au déclenchement d'un conflit. Les valeurs de

références identifient les seuils à partir desquels les indicateurs environnementaux jusqu'à lors positifs ou neutres, deviennent négatifs ou selon l'ampleur sources de risque. Ces valeurs sont régionales ou spécifiques et peuvent changer à tout moment.

Quatrièmement, compte tenu du nombre d'indicateurs possibles, davantage de recherches sont nécessaires afin d'en réduire le nombre. Cette réduction a pour but de les rendre plus efficace et devrait leur permettre de jouer pleinement leur rôle d'aide à la prise de décision politique. Afin que ces indicateurs soient utiles aux responsables politiques, ils devraient être facilement compréhensibles et interprétables. Il existe deux approches afin d'évaluer la complexité de ces indicateurs : le développement d'un index unique agrégeant statistiquement et mathématiquement de multiples indicateurs; ou le développement d'un petit nombre d'indicateurs de référence, sélectionnés parmi des indicateurs d'un ensemble plus large et fortement corrélés à des concepts particuliers.

Pour conclure, des systèmes simples et pratiques d'aide à la prise de décision peuvent être développés afin de fournir un système d'alerte avancée aux responsables politiques utilisant les bases de données existantes. Ces systèmes devraient permettre d'alerter de façon précoce de l'imminence d'un conflit. Les systèmes d'aide à la prise de décision devraient permettre d'évaluer la manière dont certains problèmes environnementaux se trouvent affectés par des facteurs contextuels qui facilitent ou exacerbent leur impact potentiel sur l'occurrence ou l'escalade du conflit. Ils devraient pouvoir fournir des analyses utiles et des réponses adéquates aux différents stades de la dynamique de conflit.

Les chapitres précédents ont permis d'identifier la complexité des liens très étroits entre pressions environnementales et la probabilité d'occurrence ou d'escalade d'un conflit. La multitude de facteurs politiques et socio-économiques influençant les conflits environnementaux et leurs différentes manifestations requièrent une approche coopérative et intégratrice de la prévention du conflit environnemental et de sa résolution pacifique. Cette approche doit intégrer des mécanismes de réponses empruntés aux politiques de développement et d'environnement ainsi qu'aux domaines de la politique étrangère et de sécurité. Dans cette section, il est suggéré d'intégrer aux recommandations politiques, dans le cadre de futures actions, les principes de développement durable, de précaution, d'intégration et de coopération.

Usant de leurs avantages comparatifs et respectifs, chaque secteur politique peut contribuer, grâce à ses mécanismes et ses instruments de résolution des problèmes, à la prévention ou à la gestion de l'occurrence ou de l'aggravation d'un conflit quel qu'en soit l'échelle géographique et le stade dans la dynamique conflictuelle. Depuis que les pressions environnementales portent en elles les germes d'un conflit et ceux de la coopération, il est souhaitable que l'ensemble des acteurs intègrent la dimension conflictuelle dans leurs mécanismes politiques et leurs modes de pensée et qu'ils coordonnent mutuellement leurs systèmes de réponses. La coopération sur les questions environnementales communes peut permettre d'établir de réseaux de communication susceptibles de réduire les tensions régionales issues de problèmes non-environnementaux. Comme les biens communs de l'humanité ne peuvent être gérés dans leur totalité par une seule nation, la coopération entre acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux aux différents niveaux, doit être accrue afin de prévenir et gérer les conflits environnementaux.

Conclusions clés en matière de politique environnementale

- *La pression environnementale est une menace potentielle pour la sécurité quelle que soit la zone géographique et peut avoir des conséquences à tous les niveaux, car de telles pressions environnementales globales peuvent accroître la probabilité d'occurrence et d'intensification d'un conflit à des niveaux régionaux ou locaux. Prendre des mesures préventives contre la pression environnementale est très certainement l'approche la plus appropriée afin de prévenir tout risque de conflits environnementaux. De telles mesures préventives sont nécessaires à tous les niveaux, mais depuis que les pressions environnementales tendent à constituer l'abcès de fixation de problèmes transfrontières, régionaux et environnementaux globaux, les accords environnementaux internationaux et régionaux jouent un rôle particulièrement important dans la prévention de ce type de conflits.*
- *La politique environnementale tant au niveau national qu'au travers des institutions internationales a enregistré de remarquables progrès durant les deux dernières décennies (cf. diminution de la pollution atmosphérique, protection de la couche d'ozone). Outre leur rôle de promotion d'un environnement meilleur, les institutions de coopération environnementales ont contribué à l'établissement de la confiance et ont permis d'éviter que ne s'aggravent des conflits entre pays (ex: gestion des bassins hydrauliques). Cependant, les défis environnementaux ont pris de l'importance et la pertinence des pressions environnementales pour la sécurité s'est accrue. Les efforts entrepris pour résoudre le problème de la pression environnementale, de ses conséquences, et de ses impacts sur la probabilité d'occurrence et d'aggravation d'un conflit doivent encore être intensifiés.*

- *En outre, afin d'améliorer la base de connaissance commune servant à la prise de décision politique dans le domaine des relations entre environnement et sécurité, il est nécessaire de développer des mécanismes d'évaluation efficaces prenant en compte les impacts environnementaux de ces politiques. Ils devraient également être étendus à l'évaluation des impacts socio-économiques des pressions environnementales sur les conditions sociales, politiques et économiques et sur la sécurité. Ces mécanismes d'évaluation devraient être institutionnalisés et utilisés à tous les niveaux de la prise de décision, fonctionner comme une procédure standard intégrant les questions environnementales et de sécurité liées au changement environnemental et conduire à la modification ou à l'abandon de projets, de programmes et de politiques. D'autres champs politiques comme les transports, l'agriculture, l'énergie et les politiques sociales et de sécurité doivent se développer en adoptant une perspective à long terme et une internalisation de leurs coûts externes.*
- *D'importants efforts doivent être entrepris pour renforcer, réexaminer et réformer les structures internationales et institutionnelles, surtout au niveau régional. Cela concerne en particulier la gestion des ressources naturelles, le droit environnemental international et le rôle des institutions de l'ONU. De même, il conviendrait de renforcer la codification des règles relatives à la gestion des ressources naturelles et en particulier de celles relatives au partage des ressources hydrauliques. Les accords existants, ceux de lutte contre la désertification comme ceux de gestion des ressources doivent être renforcés.*
- *Pour tirer véritablement profit des accords environnementaux internationaux et régionaux, encore faudrait-il qu'ils soient ratifiés et entrent en vigueur. Pour en améliorer la mise en oeuvre, les transferts de savoir faire et de technologie devraient être accrus et les mécanismes déjà existants auraient besoin d'être renforcés. Le financement international doit être rendu disponible et la mise en oeuvre d'instruments novateurs, comprenant notamment les instruments de marché comme les émissions d'obligations, la mise en oeuvre conjointe et les politiques communes, doivent être davantage examinées et convenablement appliquées.*
- *Afin de renforcer la confiance et le respect mutuel des parties liées par des accords environnementaux internationaux, il conviendrait de renforcer les mécanismes de vérification et le respect des engagements, incluant le cas échéant des conséquences contraignantes et des pénalités en cas de non respect. De plus, il est également nécessaire d'encourager la mise en place de mécanismes de résolution amiable des conflits, spécialement en ce qui concerne le régime des ressources. Dans ce contexte, les procédures de règlement des conflits déjà existantes (Cour internationale de justice, Organisation mondiale du commerce), de même que d'autres approches novatrices, méritent d'être prises en considération.*
- *La prise de décision au sein des institutions internationales doit être facilitée. Cela peut être réalisé, en utilisant par exemple de nouveaux procédés de prise de décision à la majorité et de nouvelles approches d'élaboration du consensus. Cela inclut la mise en place de panels d'experts sur des questions spécifiques et de tables rondes spécialisées. De tels mécanismes tiennent également compte des contributions issues de la société civile et des acteurs non-gouvernementaux. Les droits élémentaires de participation des acteurs non-gouvernementaux, comme l'accès à l'information, à la documentation et aux responsables politiques doivent être garantis. D'une façon générale, les activités et les efforts publics et privés doivent être coordonnés et associés afin d'aboutir à des solutions efficaces.*
- *Etant donné le nombre croissant des institutions environnementales internationales, il est indispensable de les passer en revue afin de rationaliser le corps de règles existant. Au niveau général, les organismes internationaux comme l'UNEP, doivent être renforcés afin qu'ils puissent effectuer un travail efficace de résolution des problèmes environnementaux menaçant potentiellement la sécurité. En outre, l'échange, l'intégration et la coopération entre les diverses institutions impliquées dans les domaines de l'environnement et de la sécurité devraient être accrus, ce qui permettrait de développer de nouveaux forums et de nouvelles structures.*

Conclusions clés en matière de politique de développement

- En vue d'établir des mécanismes de prévention des conflits environnementaux, la politique de développement dont la principale fonction est avant tout d'améliorer les facteurs contextuels joue un rôle important dans les régions concernées. La politique de développement contribue à stabiliser le contexte politique et socio-économique des acteurs soumis à une forte pression environnementale et peut contribuer à prévenir d'un conflit environnemental. Dans les phases de sortie de conflit cela peut permettre de soutenir les réformes politiques, économiques et administratives nécessaires afin de modifier les anciennes structures ayant contribué au conflit. Le développement de la co-opération peut aider à mieux cerner les conséquences des pressions environnementales et permettre de prévenir l'apparition de conflits à tous les stades du continuum.*
- Afin de prévenir les conflits sociaux profondément enracinés, il serait opportun de mettre en œuvre tout un ensemble de mesures de développement durable qui, de la croissance économique durable aux programmes de réduction de la pauvreté, renforceraient l'équité, la démocratisation et le respect des droits humains. Le renforcement des autorités locales, sub-régionales et des organismes autonomes ainsi que l'engagement des acteurs locaux dans le processus de développement, sont des conditions préalables importantes afin d'intégrer la société aux structures de participation. Le renforcement du processus de démocratisation, qui seul établit un climat favorable et une interaction constructive entre la société civile et le gouvernement, est indispensable pour un développement durable à long terme.*
- Le développement de la coopération bilatérale et multilatérale est l'une des approches possibles afin de prévenir les conflits et garantir le développement durable. Comme le développement de la coopération a pour objectif un développement humain durable, il doit concerner des populations bien déterminées afin d'offrir des réponses à la fois aux pressions environnementales et à la croissance rapide de la population. Le déclin économique et l'inégalité de la croissance économique peuvent intensifier les tensions et contribuer à la potentialité d'occurrence et d'aggravation d'un conflit. Dès lors, il est nécessaire de poursuivre des approches coordonnées et communes permettant de développer la coopération entre les différents donateurs internationaux et les centres régionaux, afin que soit favorisée une prévention des conflits à la fois plus effective et mieux appropriée à la préservation de la paix. Certaines formes d'aide au développement devraient être définies par les différents pays potentiellement impliqués, en accord avec les besoins et les intérêts de leur population. Empêcher l'inutile fardeau de la dette et de la dépendance économique est une composante cruciale du développement durable.*
- Il est exigé des nombreuses institutions de la communauté internationale globale qu'elles continuent d'améliorer les différentes réponses mentionnées précédemment. Le besoin d'accroître l'échelle des initiatives de développement local implique de ne pas seulement prêter attention aux structures politiques nationales, mais de développer également à long terme de solides plans de stabilisation macro-économique et des financements continus pour les projets. Cela implique d'améliorer les méthodes d'échange d'informations des organisations et des groupes qui y sont liés, de créer et de maintenir des budgets réalistes pour la mise en œuvre de projets, d'adopter des approches communes pour une coordination et une assistance économique et de fournir une aide. Il est également nécessaire de mettre en place de nouvelles formes de coopération internationale en réformant notamment les institutions globales déjà existantes et en demandant à tous les donateurs d'améliorer les standards communs afin de prévenir les impacts sociaux négatifs résultant des projets de développement.*

Conclusions clés en matière de politique étrangère et de sécurité

- *Comme le conflit environnemental touche de nombreux domaines, la politique étrangère et de sécurité se doit également d'apporter des réponses afin d'en prévenir l'aggravation et de répondre aux conséquences sous-jacentes de la pression environnementale. Les institutions de sécurité devraient prendre davantage conscience des liens entre pression environnementale et sécurité afin de contribuer à la prévention des conflits environnementaux. Les questions environnementales sont très précieuses pour établir le dialogue et la coopération. Elles pourraient servir comme mesures de confiance pour promouvoir la stabilité régionale. Les réponses énumérées ci-après ont pour but d'établir des liens entre politique environnementale et politique étrangère et de sécurité.*
- *Cette approche globale, intégratrice et coopérative inclut les contributions de mécanismes et d'instruments spécifiques aux institutions de sécurité et de politique étrangère, qui peuvent appuyer la prévention ou la résolution des conflits. Il est nécessaire d'améliorer la coopération et l'interaction entre les institutions existantes, sur la base de leurs statuts, de leurs missions et de leurs capacités respectives. Cela exigera qu'une communication s'établisse entre les acteurs de la politique étrangère et de sécurité, les institutions et les organisations environnementales et de développement et les personnalités en jeu au sein de la société civile. Parce que les questions environnementales peuvent servir de détonateur à un conflit et menacer la stabilité régionale, la coopération sur les questions environnementales communes peut permettre d'établir un dialogue et des réseaux de communications capables de réduire les tensions régionales liées aux questions non-environnementales. Dès lors, l'établissement de relations et de consultations régulières à tous les niveaux de la prise de décision politique est indispensable pour que s'établisse une véritable sécurité coopérative et un échange efficace de l'information.*
- *Les institutions de sécurité devraient contribuer au partage de l'information en prenant appui sur des bases de données fiables incluant les données d'alerte avancée et de contrôle à distance, conformément à leurs mandats respectifs. Afin d'instaurer une communication et un échange entre les organisations de sécurité et d'autres acteurs significatifs du secteur environnemental, il serait opportun de désigner au sein même des organisations de sécurité, un responsable à cet effet. Les institutions de politique étrangère et de sécurité peuvent améliorer et renforcer les activités positives des parties impliquées en instaurant des mesures de confiance sous la forme d'un accord de surveillance, d'un programme de stabilisation à court terme et d'un système d'expertise impartial.*
- *Aussi longtemps que les institutions de sécurité seront concernées, les mécanismes de dialogue et de prévention existants peuvent permettre de faire face aux questions environnementales qui ont un impact sur la sécurité. Les mécanismes de médiation, de règlement des conflits, de conciliation et d'arbitrage qui existent dans les domaines de la sécurité et de la politique étrangère devraient être utilisés dans le cadre des conflits environnementaux. Cela inclut l'utilisation de mécanismes de règlement des conflits des régimes environnementaux existants, tel que la Cour d'arbitrage internationale et les principales autres institutions internationales et régionales de sécurité comme l'ONU et l'OSCE. Au sein de l'OTAN, du traité de l'Atlantique Nord, du Conseil de partenariat euro-atlantique, du groupe de coopération méditerranéen, la relation privilégiée avec la Fédération de Russie et l'Ukraine ainsi que la consultation et la diplomatie préventive doivent être poursuivies.*
- *Dans un stade de gestion de sortie de crise, un processus de surveillance qui inclurait les facteurs environnementaux, politiques, économiques, sociaux et démographiques et les perceptions de la menace, devrait être établi comme mesure de stabilisation à long terme. La communauté internationale des donateurs, à travers des projets de stabilisation à court terme témoignent des avantages potentiels d'une telle mesure pour la diminution, ou la résolution de conflit. Les mécanismes de gestion de sortie de crise devraient également contribuer à atténuer, la pression environnementale générée tout au long de la crise et aider à la résolution de celle-ci. En outre, il faudrait considérer les conséquences sociales, économiques, démographiques et politiques résultant de la pression environnementale.*